numéro 60 avril-mai 2020

LE MAGAZINE D’INFORMATION DE LA MÉTROPOLE

montpellier3m.fr

édition spéciale Covid-19

#RestezChezVous

Magazine Directeur de la publication : Philippe Saurel

Directrice de la communication : Mélanie Leirens – Chef du service information - magazines : Jérôme Carrière – Rédactrice en chef : Stéphanie Iannone – Rédaction : Florent Bayet, Serge Mafioly, Laurence Pitiot, Fatima Kerrouche, Françoise Dalibon, Xavier de Raulin, Jérôme Carrière – Couverture : Cristophe Ruiz, Ville de Baillargues. – Conception graphique : Wonderful – Maquette : – 11657-MEP – Tél. 02 38 63 90 00 – Dépôt légal : Avril 2020 –
ISSN 2260 – 7250 Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole 50, place Zeus – CS 39556 – 34961 Montpellier cedex 2 – Tél. 04 67 13 60 00 –
www.montpellier3m.fr

sommaire

© C.Ruiz

Avec vous
pendant le confinement #2

Montpellier Méditerranée Métropole a souhaité, durant cette période de confinement, maintenir Le MMMag, dans une version réduite et disponible uniquement en ligne, afin de rester en lien avec tous les habitants de la métropole et faciliter votre quotidien.

Il s’agit également de porter à votre connaissance les nombreuses actions qui, dès l’origine de la crise sanitaire liée au COVID-19, ont aussitôt été engagées par la Métropole et ses communes pour soutenir et accompagner le plus grand nombre d’entre vous sur tout le territoire.

Ce MMMag n°60 est la deuxième édition spéciale COVID-19. Nous espérons qu’elle vous sera utile. Bonne lecture.

3 ÉDITO

4 DANS L’ACTU

6 COMM’UNES

* Limitation d’accès aux plans d’eau
* Les Challenges COVID-19
* Des centres dédiés
* Une écoute psychologique gratuite
* Voyage confiné
* Un guide pratique du confinement

8 EN ACTION

* Économie : soutenir les acteurs économiques et défendre les emplois
* Déchets : la collecte est opérationnelle – Déchèteries : réouverture partielle
* Transports doux : des pistes cyclables supplémentaires
* SPA : les adoptions se poursuivent
* Agroécologie et alimentation : des produits frais et locaux aux drive fermiers
* Santé : tous en lutte contre le COVID-19

16 RENDEZ-VOUS EN CONFINEMENT

Disparition
de Régine Souche

Régine Souche est décédée le 10 avril dernier des suites d’un cancer. La défunte a été élue à Montpellier de 2001 à 2014, aux côtés des maires Georges Frêche et Hélène Mandroux.

Inspectrice au ministère des Finances dans le civil, elle a occupé deux délégations en qualité d’adjointe au maire à la Ville de Montpellier. D’abord en charge du quartier Centre, elle a ensuite été en responsabilité de l’Égalité des droits et des devoirs et de la Tranquillité publique. En lien avec la police municipale, elle a notamment accompagné le développement de la vidéo-protection.

La Ville et la Métropole de Montpellier présentent leurs condoléances à ses proches et à sa famille.

#RestezChezVous

Depuis le premier jour de cette crise sanitaire, la Métropole et la Ville de Montpellier ont multiplié les actions de soutien et d’accompagnement afin que tous les habitants et les acteurs du territoire puissent traverser cette période inédite en préservant, avant toute chose, leur santé. Chaque jour, sur le terrain ou en télétravail, les services des deux collectivités restent à votre écoute pour répondre à vos attentes.

Je sais combien cette période de confinement est difficile à vivre. Elle est inhabituelle et elle est ressentie plus douloureusement au sein des familles où l’habitat ne permet pas le plein épanouissement de chacun. Néanmoins, le fait de rester chez soi et le respect des mesures barrières demeurent le remède le plus efficace contre le COVID-19.

Après la santé, notre seconde priorité est le maintien de notre vitalité économique. Après avoir engagé des actions de soutien, dont la cellule d’aide et d’accompagnement des entreprises, nous avons lancé la phase 2 à destination des commerçants, artisans et entrepreneurs. 50 millions d’euros sont d’ores et déjà mobilisés par la Métropole et la Ville de Montpellier. Ces mesures fortes constituent un engagement historique auprès des acteurs économiques pour défendre l’emploi sur notre territoire.

MERCI aux personnels soignants, aux agents et fonctionnaires mobilisés.

MERCI aux habitants de la Métropole pour le respect du confinement et des mesures barrières.

MERCI à toutes celles et ceux qui, chaque jour, sont à pied d’œuvre sur le terrain.

Merci à tous pour votre mobilisation et le respect des consignes

© H.Rubio

D’après les autorités sanitaires, la désinfection des rues n’a aucune utilité prouvée. Les produits utilisés peuvent par ailleurs s’avérer néfastes pour l’environnement. La désinfection du mobilier urbain aux abords des enseignes alimentaires, des EHPAD, des centres médicaux et des pharmacies est toutefois à l’étude, dans l’attente de consignes nationales claires sur cette question.

La Métropole mobilisée à vos côtés

La Métropole a mis à disposition du personnel soignant 400 Vélomagg ainsi que des véhicules Modulauto.
Mais le reste du parc n’est pas accessible au grand public.

Durant cette période, vous êtes nombreux à solliciter le numéro vert mis en place pour répondre à toutes les interrogations non médicales.

Est-il possible d’accéder au service Vélomagg ?

Pourquoi ne pas désinfecter les rues comme certaines communes le font ?

POUR tous REnseignements, contactez le :

0 800 71 08 60

APPEL GRATUIT

Philippe SAUREL

Président de Montpellier
Méditerranée Métropole,

maire de la Ville de Montpellier

© Mario Sinistaj

© Mario Sinistaj

© DR

© Ville de Juvignac

La Métropole distribue
des visières de protection aux communes

Afin de contribuer à la protection des agents présents sur le terrain au service de la population, la Ville et la Métropole de Montpellier ont créé une unité locale de fabrication de visières dans un local dédié de 120m2 des ateliers-relais de la Métropole à Cournonsec, en partenariat avec l’entreprise montpelliéraine Rupture Tech Consulting experte en impression 3D.

Ses trois co-fondateurs, André Venzal, Guillaume Painsecq et Julien Gonzalez, en collaboration avec Florian Bousses du studio montpelliérain MuyBridge ont développé plusieurs prototypes pour obtenir un modèle permettant d’optimiser la production de chaque machine et la consommation des matières premières.

Dix imprimantes 3D, achetées par la Métropole pour un investissement de 48 000 euros, Produisent ainsi jusqu’à 2 000 visières de protection individuelle par semaine. Elles sont distribuées aux 31 communes du territoire pour protéger ceux qui sont au quotidien en contact avec le public.

Philippe Saurel, président de la Métropole, maire de la Ville de Montpellier, en visite à l’unité de production de visières de protection.

À Juvignac, les visières fabriquées par la Métropole sont en priorité distribuées aux personnels municipaux sur le terrain, aux équipes éducatives, aux professionnels de santé et aux petits commerçants.

Merci
aux agents
de la Métropole

Ils sont plusieurs milliers à travailler chaque jour. Leur engagement contribue à maintenir la continuité des services publics, si chère au confort et à l’organisation de la vie quotidienne de tous les habitants des 31 communes du territoire. Les agents de la Métropole de Montpellier sont sur le terrain, dans les bureaux, en télétravail ou travail collaboratif à distance. Merci à toutes ces femmes et hommes qui œuvrent pour le bien-être de tous pendant cette période difficile.

TaM :
votre abonnement
remboursé

Bonne nouvelle ! En complément de la gratuité actée sur l’ensemble du réseau de transports TaM pendant la durée du confinement, la totalité des usagers possédant un abonnement ne sont pas oubliés. Les prélèvements mensuels sont suspendus à compter du mois d’avril et les clients ayant payé d’avance seront remboursés. Ces derniers sont invités à faire une demande sur covid19.e-tam.fr. Pour rappel, le réseau TaM poursuit son fonctionnement tout au long de cette crise sanitaire selon la grille horaire « dimanche et jours fériés ». Tramways et bus sont accessibles aux personnes munies d’une attestation de déplacement dérogatoire et remplissant l’une des conditions de celle-ci.

tam-voyages.com

© C.Ruiz

Agathe Sochat : une autre mêlée

1 euro la place !

À défaut de terrain pour exprimer leur talent, les Gazelles s’activent sur la toile. Elles organisent notamment une rencontre virtuelle : la grande finale BLMA / COVID-19. Un face-à-face prévu le 10 mai à la Medical Arena ! « Aidez-nous à remporter cette bataille contre le COVID-19 et gagnons le titre ensemble… » Leur objectif est de remplir la Medical Arena pour récolter le maximum d’argent au profit de la Fondation Guilhem qui soutient les personnels soignants du CHU.

billetterie-blma.antalyasoft.fr

Talonneuse du Montpellier Hérault Rugby et du XV de France, Agathe Sochat a mis de côté le ballon ovale pour se consacrer à son activité au sein des équipes du CHU. Ergothérapeute à l’hôpital, elle s’est mise depuis le début de la crise au service de la direction. S’adaptant chaque jour aux besoins de l’hôpital. Elle réalise des tâches multiples. De la fabrication des masques de protection au remplacement des personnels manquants. Au cœur de l’action.

La saison n’est pas terminée pour Romane Berniès et les basketteuses du BLMA.
Rendez-vous le 10 mai contre le COVID-19 !

© C.Ruiz

Des supporters solidaires

Le pot commun solidaire pour les soignants de Montpellier, lancé par les supporters du MHSC via les Ultras de la Butte Paillade a permis en quelques jours de récolter près de 15 000 euros. Tous les amoureux du maillot orange et bleu soutiennent cette belle action. Pour donner au pot commun : lepotcommun.fr/pot/n65wdi69

Autre initiative pour le personnel soignant, l’entraîneur Michel Der Zakarian et d’autres sportifs, comme Andy Delort, mettent leurs maillots aux enchères dans le cadre de #sportaidons lancé par la handballeur, gardien des Bleus, Cyril Dumoulin.

////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////////

Tandem : saison 4
à découvrir !

Retrouvez les péripéties du commandant Léa Soler interprétée par Astrid Veillon dans la série policière Tandem, dont la 4e saison est diffusée, depuis le 21 avril sur France 3, tous les mardis à 20h55. Avec plus de 4 millions de téléspectateurs par épisode, Tandem a pour décor Montpellier et son territoire. Cette série de 12 épisodes fait travailler à Montpellier près de 100 personnes sur le tournage en studio et embauche 500 personnes par an. Léa, toujours commandant, voit arriver à la brigade un nouveau colonel qui, à la surprise générale, n’est autre que Pierre Soler, son père.

france.tv/france-3/tandem

Les Pailladins affichent leur soutien devant le CHU.

Contre les violences conjugales

Face au risque accru de violences dans le cadre conjugal en période de confinement, le CHRS Élisabeth Bouissonnade à Montpellier est à votre écoute au 04 67 58 07 03.

Un partenariat renforcé avec l’ensemble des acteurs sociaux permet d’assurer une prise en charge pour les femmes ayant besoin d’accompagnement en urgence, comme des mises à l’abri en hôtel par exemple. Des permanences d’écoute téléphonique pour les situations de détresse psychologique et de parentalité sont aussi proposées.

Numéro national : 3919 – Violence Femmes info

Appel anonyme et gratuit

© L. Pitiot

© DR

Claudine et Roméo ont relevé le challenge du masque avec brio !

Jusqu’à la fin de la période de confinement, pour limiter les risques d’une concentration trop dense qui pourrait être source de propagation du virus, des arrêtés municipaux ont été pris interdisant ou limitant la promenade sur les berges et rives des étangs, lac, fleuve et mer. À Lattes, les sentiers de la Maison de la nature sont fermés. Et à Lattes comme à Montpellier, toute activité sportive est interdite sur les berges du Lez, de 11h à 18h. Au Crès, ce sont les accès au lac qui sont interdits au public. À Pérols, les promenades au bord des étangs de l’Or et du Méjean sont elles aussi prohibées sous peine d’une amende de 135 euros. Quant à Villeneuve-lès-Maguelone, la plage et l’accès aux étangs sont fermés aux promeneurs. La faune et la flore seront d’autant plus belles à la fin du confinement !

Les Challenges COVID-19

PÉROLS

LATTES | LE CRÈS | PÉROLS | MONTPELLIER |
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Limitation d’accès aux plans d’eau

Démarrée à l’occasion des fêtes de Pâques, l’opération « Challenge COVID-19 », initiée par la Ville de Pérols, permet d’entretenir le lien avec les habitants de la commune. Mais aussi de mobiliser imagination et créativité, notamment en direction des plus jeunes. Chaque semaine, sur un thème donné, un défi familial est ainsi proposé. Du 8 au 10 avril, les petits Péroliens étaient invités à réaliser un dessin sur le thème de Pâques. Tous les participants ont ensuite été récompensés par une distribution de ballotins en chocolat. Soit près de 400 friandises remises à domicile par les bénévoles livreurs de l’organisation. Le deuxième challenge, du 15 au 17 avril, proposait la confection de masques en tissu, selon la libre inspiration de chacun. Ces derniers se prenaient en photo et envoyaient leurs créations à l’adresse indiquée. Beaucoup de « grands » se sont mêlés cette fois aux réalisation des plus jeunes. Du 22 au 24 avril, les petits Péroliens se sont lancés dans le troisième challenge au thème printanier, puisqu’il invitait à fabriquer des nichoirs à oiseaux. À partir de quelques modèles, chacun a pu laisser place à son imagination. Et le résultat publié sur le site et la page Facebook de la Commune, permet d’apprécier à la fois l’originalité, le sens artistique et les capacités techniques des participants. Nichoirs en carton coloré, voisinent avec des abris au toit de branches. Et même un nichoir inspiré des arènes de la ville, fixé à un olivier !

ville-perols.fr – facebook.com/villeperols

© DR

À Montpellier, Baillargues, Beaulieu… Des centres COVID-19 temporaires ouvrent sur le territoire. Ce ne sont pas des hôpitaux de substitution, mais des cabinets de consultation dédiés aux patients. Depuis le 6 avril, le gymnase Edmonde Carrère à l’entrée de Beaulieu reçoit les habitants de la commune mais aussi de Restinclières, Sussargues, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Montaud, Castries… À l’initiative des médecins généralistes et des professionnels de santé en lien étroit avec les élus du territoire, avec la validation du Conseil de l’ordre des médecins, ce centre a pour but d’offrir à la population une structure adaptée à l’accueil des patients porteurs de symptômes et d’éviter la présence de patients potentiellement contagieux dans les cabinets médicaux. Ils doivent obligatoirement appeler leur médecin traitant préalablement.

Ouvert de 15h à 18h du lundi au vendredi.

mairiedebeaulieu.fr

Des centres dédiés

BEAULIEU

La psychothérapeute villeneuvoise Ghislaine Montier, qui exerce depuis vingt ans, propose une écoute gratuite pendant le confinement. Que vous soyez adultes, adolescents ou enfants, elle reçoit les appels de ceux qui ont aujourd’hui besoin de parler au 06 07 99 80 76 de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE

Une écoute psychologique gratuite

Facteurs, rippers, soignants… Suite à l’appel de la mairie, les Lavérunoises et Lavérunois ont affiché chez eux des messages de soutien à celles et ceux qui prennent des risques. Sur les poubelles, les boîtes aux lettres, les portails... ces attentions fleurissent un peu partout dans la commune.

laverune.fr

La collecte des déchets continue.
Un service public assuré par la Métropole.

Merci à vous

LAVÉRUNE

© H.Rubio

Rendez-vous
sur la toile

MÉTROPOLE

Voyage confiné

L’Office de tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole propose une découverte des trésors de son territoire agrémentée d’anecdotes en podcasts ou en vidéos, à domicile. Outre les nombreuses richesses patrimoniales de Montpellier, les guides conférenciers racontent l’histoire de Villeneuve-lès-Maguelone et du château de Castries.

youtube.com/user/MontpellierTourisme/playlists et soundcloud.com/vivezmontpellier

JACOU

Un guide pratique
du confinement !

Afin d’aider ses administrés à s’organiser dans leur quotidien, la ville de Jacou a mis en ligne un « guide pratique du confinement à Jacou ». Numéros utiles, gestion des déchets, annuaire des commerces et des services
de première nécessité… Tout est actualisé au fil des jours de confinement.

ville-jacou.fr

comm’unes

Continuons
de découvrir,
en podcast,
le patrimoine
qui nous
entoure comme
le château
de Castries.

Quelles sont vos priorités d’action
depuis le début de cette crise sanitaire ?

La santé des habitants du territoire et le maintien de notre vitalité économique sont deux préoccupations de tous les instants. Chaque jour, la Ville, le CCAS et la Métropole de Montpellier multiplient les actions de soutien et d’accompagnement pour que tous les habitants et les acteurs du territoire traversent cette période très compliquée en préservant leur santé et, autant que possible, leur outil de travail. Comme pour la santé, les mesures pour soutenir l’économie doivent être accompagnées d’une indispensable dimension humaine.

Quelles ont été vos principales décisions pour l’économie ?

Grâce au plan de soutien des acteurs économiques du territoire, la Métropole et la Ville de Montpellier proposent aujourd’hui un panel de mesures exceptionnelles, complémentaires des dispositifs gouvernementaux et régionaux pour limiter l’impact de la crise à court et à moyen terme. Notre objectif est de soulager les trésoreries des entreprises, mais aussi de créer les conditions pour que le redémarrage de l’activité puisse se faire de manière optimale. Grâce à une saine gestion des deux collectivités, cet engagement fort se traduit d’ores et déjà par un budget de 50 millions d’euros¬ consacrés au soutien de l’économie et de l’emploi. Il doit être mis en perspective du montant pluriannuel d’investissement Métropole et Ville (2020-2022) qui est de 1,3 milliard d’euros.

Quels types d’aides financières
ont été mises en place ?

Sept types d’aides sont déjà opérationnelles : l’exonération des taxes, des redevances et des loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine communautaire, (3 millions d’euros par trimestre) ; le report du paiement de la taxe de séjour pour les hôteliers ; la prise en charge d’une partie des loyers professionnels (15 millions d’euros par trimestre) ; la reconduction des subventions aux associations et le renforcement du soutien aux acteurs de l’économie sociale et solidaire (30,5 millions d’euros par trimestre), l’adaptation de la commande publique… Ce sont des mesures très concrètes pour soutenir l’économie réelle et accompagner les hommes et les femmes qui portent le développement de notre territoire.

ÉCONOMIE

Soutenir les acteurs économiques
et défendre les emplois

La Métropole et la Ville de Montpellier engagent de manière collaborative, avec les acteurs économiques locaux, le renforcement et la mise en place de mesures exceptionnelles afin de limiter l’impact de la crise.

Philippe Saurel,

président de Montpellier Méditerranée Métropole et maire de la Ville de Montpellier.

Les terrasses des cafés sont exonérées de taxes pour le trimestre.

Un engagement historique

© F.Damerdji

© C.Ruiz

Exonérations et souplesse

Les entreprises (TPE, PME, startups) qui n’ont pu exercer leurs activités, et qui sont hébergées dans le patrimoine communautaire, sont exonérées des loyers pour un trimestre, reconductible également. Cela concerne environ 200 bénéficiaires. Elles doivent être, en revanche, à jour des paiements et de leurs cotisations fiscales et sociales.

Enfin, à la demande des hôteliers, le paiement de la taxe de séjour a été reporté pour le premier semestre 2020, afin de soulager leurs trésoreries. Concernant la commande publique, la Ville et la Métropole se sont engagées à accélérer les délais de paiement et à ne pas pénaliser les retards dans les livraisons de chantiers.

50 m€

C’est le montant des mesures économiques, à l’initiative de la Métropole et de la Ville de Montpellier, pour aider les entreprises et les associations.

Dont :

20 M€

pour soutenir les entreprises pendant ce trimestre.

30 M€

pour soutenir les associations à l’année.

Le fonds de soutien aux loyers des petites entreprises vise à garantir le mois d’avril .

Informer
et accompagner

La Cellule métropolitaine de soutien et d’accompagnement relaie tous les dispositifs économiques et oriente chaque demande des acteurs économiques vers le bon interlocuteur.

Deux lignes téléphoniques sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h : 04 67 13 97 43 ou 04 67 13 61 03 et un mail dédié : covid19-soutien-economique@montpellier3m.fr.

1,3 milliard d’euros

C’est le montant pluriannuel d’investissement de la Ville et de la Métropole (2020-2022) pour soutenir l’activité. Dès 2020, 420 millions d’euros sont engagés.

Pour la Ville, il s’agit notamment de la mise en chantier de trois nouvelles écoles et du pôle éducatif du quartier prioritaire Mosson, de la rénovation de deux Maisons pour tous et de la création du nouveau quartier Beausoleil.

Pour la Métropole, il s’agit des réalisations de la ligne 5 et de l’extension de la ligne 1 de tramway, de la station d’épuration Maera, de la rénovation du centre nautique Neptune, des pistes cyclables (100 M€ sur dix ans) et du contournement Ouest de Montpellier (Com).

:
450 000 euros investis

Avec la pandémie, les associations ont cessé leurs activités et leur fonctionnement. Parmi les plus touchés, les acteurs de l’économie sociale et solidaire qui travaillent au quotidien pour l’aide à la création d’emplois et à l’insertion professionnelle des jeunes. Pour les soutenir dans ce moment difficile, la Ville et la Métropole débloquent la somme de 450 000 euros par trimestre afin de les aider à poursuivre leur lutte contre les inégalités et favoriser l’inclusion.

Concernant les associations œuvrant dans le domaine de la culture, du sport et de l’événementiel, il a été acté de maintenir à 30 millions d’euros les subventions votées lors des premiers conseils de l’année 2020.

Sécuriser les loyers des entreprises

Afin de venir en aide aux entreprises, la Ville et la Métropole ont créé un fonds de soutien pour les loyers professionnels des entreprises qui seront dotées, si elles correspondent aux critères, de 500 euros pour le mois d’avril. Cela concerne les entreprises de moins de dix salariés ayant souffert de la crise et qui ont un chiffre d’affaires inférieur à 500 000 euros par an. Plus de 10 000 entreprises sont potentiellement éligibles : indépendants, autoentrepreneurs, commerçants, TPE entre 0 et 10 salariés.

04 67 15 49 39, 04 67 15 49 40, 04 67 15 49 41 et 04 67 15 49 42.

Téléchargez le dossier sur entreprendre-montpellier.com

D'INFOS

04 67 13 64 87 et subventions-partenariats@montpellier3m.fr

D'INFOS

en action

© C.Ruiz

La collecte des déchets se déroule presque normalement sur le territoire de la Métropole pendant cette crise sanitaire. Sur les quatorze communes de la Régie, les collectes du matin ont été avancées à la veille au soir, afin de permettre aux agents ayant des contraintes de garde d’enfants de poursuivre leurs missions. Sur les autres communes, dont Montpellier, les prises de service ont été étalées. Les agents se croisent le moins possible aux vestiaires et les premiers camions sortent plus tôt (1h à 1h30 avant le départ habituel).

« Pour les ordures ménagères, la baisse à l’entrée de l’usine de méthanisation Amétyst est de l’ordre de 10 %. Elle est due à la baisse des activités (tertiaires, loisirs, restauration), même si les quantités dans les zones résidentielles ont sensiblement augmenté. En tri sélectif, nous n’enregistrons pas de baisse à l’entrée du centre de tri Demeter. Les habitants continuent de trier à domicile. La légère baisse sur la récupération du verre est liée à la fermeture des bars et restaurants », explique Valérie Barthas-Orsal, vice-présidente de la Métropole, déléguée à la prévention et valorisation des déchets, à la propreté de l’espace public, et adjointe au maire de Montpellier.

Désinfection régulière

Pour autant, en cette période particulière, les prestataires de la collecte n’ont pas eu, à ce jour, à faire appel à des personnels supplémentaires. « Les adaptations d’horaires qui ont été mises en œuvre et le respect des mesures de protection appliquées depuis le début du confinement ont montré leur efficacité », estime l’élue. Elle fait notamment référence à la désinfection régulière des camions et des outils de travail mais aussi des gants et des tenues de protection individuelle ajoutée à la distanciation et à la mise à disposition récente de masques.

Durant la collecte, les agents veillent notamment au respect des distances.

Depuis le début du confinement, le service de ramassage des ordures ménagères fonctionne sans encombres, grâce à des aménagements d’horaires et à des prises de service étalées et sécurisées. Le volume collecté augmente en zone résidentielle.

La collecte
est opérationnelle

DÉCHETS

360

C’est, hors encadrement,
le nombre d’agents mobilisés chaque jour pour la collecte sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

Déchèteries :
réouverture partielle

Depuis le 23 avril, neuf des 20 établissements situés sur le territoire métropolitain
sont à nouveau accessibles aux particuliers. Mais uniquement pour le dépôt des déchets verts et à la suite de la prise d’un rendez-vous par téléphone.

Fermées depuis le début du confinement, la réouverture totale des déchèteries sur le territoire métropolitain dépend en grande partie de celle, en aval, des centres techniques qui accueillent et traitent les déchets. Cependant, après des demandes de plusieurs maires et présidents de collectivité, dont celui de Montpellier, le préfet de l’Hérault vient d’autoriser une réouverture partielle des déchèteries, avec des conditions très précises et pour les seuls déchets végétaux, pour les particuliers et les artisans, car la Métropole en maîtrise les débouchés. En effet, certaines tailles saisonnières, travaux de débroussaillage et la lutte contre le risque incendie ne peuvent pas être reportés trop longtemps.

Ainsi, à l’échelle de la Métropole – qui compte 20 déchèteries au total – il a été décidé la réouverture partielle de près d’un établissement sur deux. Ainsi, celles de Baillargues/Castries, Castelnau-le-Lez, Grabels, Saint Jean de Védas, Pignan, Pérols, Lattes, Montpellier Mosson et Montpellier Prés d’Arènes sont à nouveau accessibles au public depuis le 23 avril. « Si nous n’ouvrons qu’une déchèterie sur deux, commente Valérie Barthas-Orsal, c’est parce que le nombre d’agents d’accueil par site a été doublé pour faire respecter les règles de distanciation. »

Valorisation

Même si les particuliers ayant un jardin ont des solutions alternatives pour valoriser les déchets verts (compostage ou simple broyage et « mulching »), la question de la réouverture des déchèteries était une des plus récurrentes sur le numéro vert de la Ville et de la Métropole. Quant aux autres déchets, issus du bricolage (gravats, matériaux) ou spéciaux (peintures, solvants, engrais), ils doivent impérativement être stockés à domicile, pour le moment, et en aucun cas jetés dans la nature ou déposés devant un pas de porte.

D'INFOS

montpellier3m.fr/villebelle

Seul le dépôt des déchets verts est autorisé en déchèterie pour le moment.

Accès aux déchèteries :
comment ça marche ?

• Prendre un rendez-vous par téléphone (n° vert gratuit 0800 88 11 77). L’accès à la déchèterie choisie est possible du lundi au samedi sur une plage de 10 minutes.

• Se rendre sur place avec une attestation dérogatoire de déplacement où devra être cochée la case « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité ». Identification nominative des usagers par un agent à l’entrée de la déchèterie.

Ramassage
des encombrants

Il est effectué, comme d’habitude, une fois par semaine à Montpellier (jours de passage par rue sur le site internet de la Métropole – montpellier3m.fr/encombrants ) et sur rendez-vous pour les autres communes (via les e-services de ce même site – eservices.montpellier3m.fr/collecte-des-dechets-menagers/demande-d-enlevement-d-encombrant/ ou encore par appel au n° gratuit 0800 88 11 77.

© F.Damerdji

© F.Damerdji

TRANSPORTS DOUX

Des pistes cyclables supplémentaires

La Métropole, sur la proposition de l’association Vélocité, va réaliser de nouvelles pistes cyclables, profitant ainsi de la raréfaction de la circulation automobile. Le déplacement à vélo est une des solutions pour garder ses distances durant l’épidémie. Une première en France.

En temps de coronavirus, le vélo est particulièrement utile : sa particularité physique favorise la distanciation sociale, moins que la voiture, certes, mais davantage que le tramway ou le bus. Ces derniers sont moins fréquentés et surtout certaines personnes ne veulent plus le prendre par peur de la contagion car il s’agit d’un espace restreint et fermé où il est difficile de respecter les distances de sécurité. C’est la raison pour laquelle trois aménagements cyclables seront réalisés dans les prochaines semaines.

Préparer le déconfinement

Le premier, inauguré il y a quelques jours, est situé sur le pont de Castelnau-le-Lez qui, de trois voies de circulation passera à deux. L’espace libéré permettra d’assurer la continuité de la piste cyclable à double sens sur le pont entre Montpellier et Castelnau-le-Lez. Si cet aménagement temporaire s’avère opérante pour les vélos et compatible avec le retour de la circulation, il deviendra définitif.

Le second aménagement consistera à transformer deux voies de circulation sur l’avenue Charles-Flahault en piste cyclable reliant le centre-ville au CHU. Cette réalisation devra garantir la sécurité du personnel hospitalier qui se déplace à vélo.

Enfin, la troisième piste cyclable passera par la Voie Domitienne, l’avenue Frédéric Sabatier d’Espeyran jusqu’à Castelnau-le-Lez via l’avenue de la Justice de Castelnau. Des balises ont été commandées afin d’isoler ces voies. Cet « urbanisme temporaire » permet de créer simplement et rapidement les pistes cyclables qui seront très utiles au moment du déconfinement.

Une première en France

Montpellier est la première ville française à réaliser ces extensions de pistes cyclables depuis le début de la crise sanitaire. « La ville sans circulation automobile nous permet de poursuivre notre politique cyclable en réduisant les discontinuités constatées, explique Mustapha Majdoul, conseiller métropolitain en charge des mobilités actives. Nous espérons également que cette crise incitera plus de monde à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens. Cela va dans le sens de l’Histoire. »

Ces aménagements, suggérés par l’association Vélocité, se basent sur des initiatives de la sorte, prises à travers le monde. « La décision de la Métropole est positive, estime Charles Dassonville, porte-parole de l’association. C’est une première étape pour modifier et adapter l’espace urbain et généraliser l’usage de la marche et du vélo au quotidien. Les aménagements doivent être à la mesure du défi sanitaire de la mobilité post-confinement. »

Philippe Saurel, président de la Métropole et maire de la Ville de Montpellier a inauguré, vendredi 24 avril, un aménagement cyclable temporaire qui offre une continuité vélo entre Montpellier et Castelnau-le-Lez.

15 km

C’est la longueur totale des nouveaux itinéraires cyclables provisoires qui seront aménagés sur le territoire, en collaboration avec l’association Vélocité, pour un budget de 100 000 euros.

Les adoptions
se poursuivent

SPA

À la Société Protectrice des Animaux, les adoptions de chiens se poursuivent et se font via internet, au domicile des adoptants.

« Le refuge de la SPA à Villeneuve-lès-Maguelone est fermé, mais les adoptions de chiens se poursuivent, explique Annie Bénézech, directrice de la SPA de Montpellier Méditerranée Métropole. Pour les chats, il faudra attendre le retour à la normale car pour les amis félins c’est un peu plus compliqué. » Pour adopter, tout se passe dans un premier temps via le site internet, la nouvelle famille choisit son futur chien dans la galerie de portraits d’animaux qui sont couplés à des informations personnelles sur chaque canidé. Il faut ensuite remplir les formulaires explicatifs et soumettre une candidature motivée. Après une longue conversation téléphonique, si la candidature est sélectionnée, l’adoption se passe alors chez l’adoptant. Le personnel de la SPA amène le chien à son nouveau domicile et livre dans le même temps les achats faits sur le site internet, tels collier, laisse, harnais, croquettes… La directrice rappelle « qu’une adoption doit être un acte responsable mûrement réfléchi. Il ne faut pas que l’animal soit un dérivatif en cette période de confinement. »

Un appel aux dons

La SPA, qui bénéficie de la gratuité des locaux et d’une subvention de 75 000 euros par an de la part de la Métropole, a toutefois besoin d’un complément d’activité pour payer ses charges et ses 23 salariés. La moitié de ses ressources provenant des dons, legs et du produit des adoptions, elle a actuellement besoin de financement. C’est pourquoi, en cette période où seulement 50 animaux peuvent être adoptés, contre 120 habituellement par mois, elle fait un large appel aux dons via son site internet.

spa-montpellier.org

Les chiens recueillis par la SPA de la Métropole attendent leurs futurs maîtres.
En confinement, le refuge est fermé au public, mais les adoptions sont possibles.

Propriétaires responsables

Être propriétaire d’un animal est un grand bonheur mais aussi une grande responsabilité. Pour rappel, accueillir un nouvel animal est un engagement sur le long terme. Cela exige la responsabilité de chaque membre de sa nouvelle famille afin de lui accorder les meilleurs traitements possibles et le confort minimal.

Un animal peut être refusé à l’adoption si la SPA estime que les conditions ne sont pas favorables à son placement. De plus, l’identification et la vaccination des animaux adoptés est obligatoire.

Montpellier,
1er au
palmarès

Montpellier vient de remporter le 1er prix du Palmarès des villes où il fait bon vivre avec son chien. Reconnue comme un « laboratoire vivant » des villes françaises, elle reste un « indélogeable 1er » en tête quasiment depuis la création du palmarès du magazine 30 millions d’amis (4e fois en 5 ans).

en action

© A.Violeau

AGROÉCOLOGIE ET ALIMENTATION

Des produits frais et locaux
aux drive fermiers

Maintenir une alimentation avec des produits frais de qualité est chose possible grâce à la mobilisation des producteurs locaux soutenus par la Métropole. Six nouveaux drive fermiers ont été créés pour se substituer à la fermeture temporaire de nombreux marchés.

Fruits, légumes, viandes, volailles, poissons, coquillages, produits laitiers, boissons, vins, épicerie salée et sucrée, miel et produits de la ruche et même plans de légumes sont autant de produits que l’on peut acheter dans l’un des six drive fermiers ouverts sur la métropole.

À Montpellier, deux d’entre eux sont gérés par le collectif de producteurs INPACT Occitanie, la FR CIVAM et les Marchés Paysans (solalim.civam-occitanie.fr). Sur les parkings du GGL stadium, le mercredi, de 10h à 13h et du palais des sports René Bougnol, le vendredi, de 10h à 13h.

Les quatre autres drive fermiers sont gérés par la Chambre d’Agriculture de l’Hérault (herault.chambre-agriculture.fr). Ils ont lieu :

• À Montpellier sur le parking du Domaine d’Ô, le mardi de 10h à 13h.

• À Lattes, au mas de Saporta, le vendredi de 10h à 13h.

• À Saint Jean de Védas sur le parking de la salle des Granges, le jeudi 10h à 13h.

• À Vendargues, sur l’aire de stationnement à l’arrière de la salle Armingué, le mercredi de 10h à 13h.

Des mesures barrières

Tous fonctionnent sur le même principe. Pour ceux gérés par la Chambre d’Agriculture, après commande sur la plate-forme e-commerce avec paiement sécurisé, il faut se rendre sur le site choisi qui accueille 10 clients tous les quarts d’heure. Avec le respect des mesures barrières, sans contact direct, les produits sont déposés par terre et les clients les mettent directement dans leurs coffres. Au total, ce sont entre 100 et 120 clients qui sont servis par drive durant la matinée.

Par ailleurs, la boutique de la Maison des vins du Languedoc a aussi ouvert un service de drive les mardis et vendredis, de 10h à 13h, au mas de Saporta à Lattes (maisondesvinsdulanguedoc.com) pour acheter les vins du Languedoc avec les conseils de Julien, sommelier.

Du bon et du local

En parallèle, de très nombreux producteurs locaux ont organisé de nouvelles solutions, avec des accueils sur rendez-vous, des commandes par téléphone avec enlèvement ou livraison. À retrouver sur le site BoCal de la Métropole : bocal.montpellier3m.fr – numéro vert : 0800 730 983 (de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi). Ce dernier permet aux consommateurs de connaître le point de vente ou les réseaux de livraison les plus proches des habitants. Sans oublier les sites des communes ou celui de la Chambre d’Agriculture sur lesquels de nombreuses adresses sont mentionnées.

Des halles alimentaires ouvertes

Les quatre halles alimentaires municipales de la Ville de Montpellier (Quatre Saisons, Laissac, Castellane, Jacques Cœur) continuent de fonctionner. Sur place, d’importants moyens ont été mis en place pour assurer la sécurité des clients et des commerçants. La préfecture a également autorisé l’ouverture de la halle Plaza (quartier des Grisettes), du lundi au samedi de 8h à 18h et le dimanche jusqu’à 13h.

Le vendredi de 10h à 13h, au drive de la Chambre d’Agriculture de l’Hérault, les produits frais et locaux sont à retirer au mas de Saporta.

© Chambre d’Agriculture de l’Hérault

SANTÉ

Tous en lutte
contre le COVID-19

Pour faire face à l’urgence sanitaire, des équipes de recherches, des entreprises,
le CHU et des cliniques de Montpellier sont mobilisés pour lutter contre le COVID-19.

Un médicament testé
par MedinCell

MedinCell, la start-up de biotechnologie basée à Jacou, a lancé un projet de recherche pour une formulation injectable à action prolongée d’Ivermectine, qui pourrait, tout comme la chloroquine, entrer dans la composition d’un futur traitement du COVID-19.

L’Ivermectine est un médicament antiparasitaire et antipaludéen reconnu comme très efficace par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des études cliniques devraient confirmer son action antivirale sur le coronavirus. En cas de résultats positifs, l’Ivermectine injectable à action prolongée offrirait une solution abordable pouvant être rapidement déployée pour faire face à une pandémie globale.

medincell.com

© Clinique du Parc (Castelnau-le-Lez)

Les masques ont été testés par des infirmières du service réanimation
de la clinique, afin de s’assurer de leur bon fonctionnement et de leur efficacité.

Polytech adapte
des masques Décathlon®

Un don de 140 masques faciaux de plongée Easybreath effectué par Décathlon® à la clinique du Parc de Castelnau-le-Lez, est à l’origine d’un partenariat noué par l’établissement de santé avec l’école d’ingénieurs Polytech de Montpellier. Afin d’adapter ces masques pour les soignants du service réanimation de la clinique, Polytech Montpellier a travaillé sur la modélisation et l’impression en 3D d’un embout adapté, pour permettre une filtration sécurisée de l’air inspiré et expiré. Les soignants au contact de patients atteints du COVID-19, sont ainsi protégés comme avec un masque FFP2. L’école d’ingénieurs a travaillé bénévolement à l’adaptation de ces masques, qui pourront être utilisés par l’ensemble des personnels soignants du groupe Clinipole exposés aux malades, en cas de besoin.

groupeclinipole.fr

Don d’hydroxychloroquine
par Sanofi

L’entreprise biopharmaceutique Sanofi travaille à la fourniture de lots d’hydroxychloroquine destinés aux essais cliniques menés à travers le monde, pour trouver une solution thérapeutique dans la lutte contre le Coronavirus.

Sanofi a augmenté sa capacité de production de 50 % de ce dérivé de la chloroquine prescrit contre le paludisme, et prévoit de la renforcer dans les prochains mois.

L’entreprise s’est engagée à donner 100 millions de doses d’hydroxychloroquine à une cinquantaine de pays où des études cliniques sont en cours, et continuera de faire don du médicament si les études cliniques sont concluantes.

sanofi.fr

Vogo participe à
des essais cliniques

Un essai clinique d’une version grand public d’Easycov, un test salivaire
de dépistage du COVID-19, est réalisé par le CHU de Montpellier, en lien avec la société de biotechnologie SkillCell et des scientifiques du CNRS (laboratoire Sys2Diag). Si les résultats de l'étude sont concluants, Vogo, une start-up montpelliéraine, se chargera du développement de l’application mobile destinée à visualiser l’analyse des résultats par la lecture colorimétrique du test EasyCov. Un déploiement massif du test pourrait être envisagé très rapidement auprès des personnels de santé.

vogo-group.com

Médiathèques : abonnement gratuit

Infos, culture, savoir… L’accès à l’offre culturelle du réseau des médiathèques est prolongé. Tous les habitants des 31 communes de la Métropole bénéficient de l'abonnement gratuit aux médiathèques jusqu'à la fin de la période de confinement. Plus de 3 000 personnes en ont déjà profité ! Les médiathèques, ce sont des milliers de ressources numériques : 4 000 livres numériques, 1 208 cours de langues (code de la route, d'informatique et de vie pratique), 700 000 vues de documents patrimoniaux concernant l'histoire, la littérature et les sciences, plus de 6 000 films…

Le cinéma à la maison

Le service de vidéo à la demande « Médiathèque numérique » vous invite à découvrir plus de 6 000 films, en toute légalité, pour les adultes et pour les enfants : films sortis récemment, classiques, séries, documentaires et spectacles.

Notre sélection : Hors normes d'Olivier Nakache et Éric Toledano, présenté hors compétition en clôture du 72e festival de Cannes 2019. Bruno et Malik vivent depuis vingt ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes...

Roman, BD, musique, album… quel que soit le support numérique utilisé, petits et grands peuvent profiter en ce temps de confinement d’une fenêtre ouverte sur le monde.

Lattara

Ressources
archéologiques

Visites virtuelles, vidéos, jeux, ressources documentaires... Le site archéologique Lattara – musée Henri Prades offre de nombreuses activités qui raviront petits et grands.

museearcheo.montpellier3m.fr/articles/ressources

La culture en accès libre

© C.Ruiz

Maison gauloise de Lattara, vidéo réalisée sur le chantier de restitution d’un habitat gaulois en terre crue, avec les étudiants de l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Montpellier (ENSAM).

Confortablement installés dans votre canapé, les équipements culturels de la Métropole et leurs partenaires
vous rendent le confinement plus supportable. Cultivez-vous, instruisez-vous, divertissez-vous en ligne.

Modalités d’inscription

• pour ceux et celles qui ne sont pas déjà abonnés :
mediatheques.montpellier3m.fr/ covid – 19. aspx

• pour les abonnés, dont le compte lecteur arrive
bientôt à échéance :
mediatheques.montpellier3m.fr/contactez-nous.aspx

MoCo Montpellier contemporain

Poésie
du quotidien

Première visite virtuelle #1 proposée par le MoCo à découvrir de chez soi. Anna Kerekes, senior curator, nous parle de poésie du quotidien dans l'exposition "Mecarõ. L’Amazonie dans la collection Petitgas”. Première présentation institutionnelle de la collection de Catherine Petitgas, figure clé de la reconnaissance de l’art contemporain d’Amérique latine en Europe. MoCo.Hôtel des collections présente plus de cent œuvres d’une cinquantaine d’artistes du bassin amazonien.

moco.art/fr/exposition/mecaro-lamazonie-dans-la-collection-petitgas

© C.Ruiz

© F.Damerdji. François-Xavier Fabre (1766 – 1837), académie : homme assis, p. noire. 76,5 x 55,5 cm.

#Voir #Revoir Montpellier Danse

Robot de Blanca Li

La célèbre chorégraphe Blanca Li a créé Robot, un spectacle innovant et contemporain, explorant habilement la relation entre humains et machines. Spectacle avec 8 danseurs et les machines musicales de Maywa Denki, créé en juillet 2013 au Festival Montpellier Danse : youtu.be/4Mf\_bpoWsz8

À voir aussi, la playlist sur « numeridanse » qui recense 135 spectacles créés ou vus au Festival Montpellier danse depuis 1981 : numeridanse.tv/playlists/revoir-40-ans-de-creations-montpellier-danse

L’opéra de chez vous

Orchestre,
mode d'emploi

Comment devient-on musicien d’orchestre ? À quoi sert le chef ? Et la musique classique, c’est vraiment pour les vieux ? La série de podcasts natifs L'Orchestre, mode d'emploi répond à toutes les questions que vous vous posez, ou n'osez pas poser ! Par les voix des artistes et personnels de l’Opéra Orchestre, et celles d’invités exceptionnels, préparez-vous à voyager dans chaque pupitre de l’orchestre au travers d’œuvres iconiques, à vivre le feu d’un lancement de saison, à vous infiltrer en répétition et dans les coulisses des concerts...

opera-orchestre-montpellier.fr

#SpreadArtNotCorona avec le musée Fabre

Art et anatomie

L’exposition Art et anatomie fête les 800 ans de la faculté de médecine de Montpellier, au musée Fabre comme au musée Atger. Le corps humain est au centre des préoccupations médicales comme artistiques, en particulier depuis la Renaissance jusqu'au XIXe siècle. Le musée propose une vision de toutes les œuvres, dessins, premiers traités de médecine, écorchés et tableaux, dialoguant dans un face-à-face encore inédit, en hommage à nos soignants.

facebook.com/MuseeFabreMontpellier
et @musee\_fabre

Xavier Atger, donateur de sa collection à la faculté de médecine de 1813 à 1832, considérait le dessin artistique comme un appui incontestable à l’apprentissage des étudiants.

en confinement

© Maxime Aliaga

© 2020 La Somone

ET AUSSI…

Écolothèque : idées à réaliser en famille

Pour animer vos journées de confinement, l’Écolothèque et son centre de ressources vous proposent chaque semaine des idées d’activités autour de l’environnement : vous apprendrez à fabriquer des pots en papier journal pour vos semis, à reconnaître quelques oiseaux sauvages, à mettre en place des gestes simples pour faire baisser votre consommation d'eau…

ecolotheque.montpellier3m.fr/espace-ecole/actualites
facebook.com/ecolotheque

Au temps de Caravage

L’équipe des Muses en Dialogue, organisatrice du Festival de musique ancienne à Maguelone, reporté du 17 au 20 septembre, vous invite à visionner la captation de ses concerts réalisés ces dernières années pour le compte de la chaîne Mezzo. À savourer, parmi les cinq concerts proposés, celui de l’ensemble Hespèrion XXI sous la direction de Jordi Savall, un programme autour de l’Europe musicale au temps de Caravage. Un vrai voyage spirituel.

YouTube : Les Muses en Dialogue

Jordi Savall, chef de chœur et chef d’orchestre espagnol, joue un rôle déterminant pour la renouveau de la musique de la Renaissance et de la musique baroque.

Kiasma/Agora : des coups de cœur quotidiens

Les équipes du Kiasma et de l’Agora, salles de spectacles de Castelnau-le-Lez et du Crès proposent chaque jour une sélection d’expositions à visiter virtuellement, de concerts, d’artistes à suivre... À l’image de la chorégraphe Germaine Acogny, accueillie au Kiasma en janvier dernier. Co-fondatrice de l’École des Sables, centre international de formation et de création en danses traditionnelles et contemporaines d’Afrique au Sénégal, elle propose tous les jours des cours en ligne durant le confinement, en échange d’un petit don pour l’école.

facebook.com/lekiasma

Même en ville, sur le balcon, on peut avoir la chance d’observer des animaux sauvages et de découvrir des oiseaux tel ce moineau-friquet.

rendez-vous

Des techniques à suivre avec Germaine Acogny, chorégraphe, née en 1944, une figure historique de la danse en Afrique.

© Bruno Garcia

LA métropole VOUS RAPPELLE
LES CONSIGNES